

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SONNAISE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Adhésion de l'épiscopat canadien aux enseignements du Saint-Siège sur les doctrines modernistes : Lettre de Nos Seigneurs les archevêques et évêques à notre Saint-Père le pape Pie X ; Lettre de Mgr l'archevêque à Notre Saint-Père le pape Pie X et réponse de Sa Sainteté. — VI Les Petites Sœurs des Pauvres. — VII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 27 octobre

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

Le jeûne, la Toussaint, la Commémoration des morts ;

Le mois des morts (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 octobre

10 DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) En vertu d'une permission obtenue par les évêques réunis pour le 1er concile de Québec, tenu en 1851, on fait, le 4e dimanche d'octobre, la fête du Patronage de la sainte Vierge. Le patronage de Marie est une conséquence de sa maternité divine. " Dieu, dit Bossuet, de qui les dons sont sans repentance, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par Marie, cet ordre ne change plus ; et ainsi il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle une fois le principe de la grâce, nous en recevions encore par son entremise les diverses applications, dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut, dans le mystère de l'Incarnation qui est le principe universel de la grâce, elle y contribue perpétuellement dans toutes les autres opérations qui n'en sont que des dépendances ".

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 10 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences chaque jour ; 20 une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique (non semi-publique) dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

b) S. Simon et S. Jude sont honorés ensemble aujourd'hui parce qu'ils ont travaillé ensemble à la conversion des païens et qu'ils sont probablement morts ensemble.

20 DISPOSITION DE CES OFFICES :

Messe du Patronage de la sainte Vierge, *double majeure* ; mém. du 23^e dim. après la Pent. (et de S. Viateur, à Outremont) ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — I vêpres des Ss. apôtres Simon et Jude, *double de 2^e cl.* ; mém. du Patronage (et de S. Viateur). *Dans l'église d'Outremont, la grand'messe est de S. Viateur de 1^e cl.*

Le vendredi, 1 novembre

Il y avait à Rome un temple païen appelé Panthéon, bâti quelques années avant l'ère chrétienne et dédié à tous les dieux. Lorsque l'Eglise compta parmi ses adeptes des empereurs, elle put faire détruire ces temples du paganisme. Elle eut soin de laisser debout, mais de fermer ceux qui, comme celui-ci, étaient plus remarquables. Elle ne fit pas difficulté, lorsque, plus affermie, elle n'avait plus à craindre rien de l'idolâtrie, de rouvrir ces temples et de les affecter à son culte. Au commencement du VII^e siècle, le pape Boniface IV bénit le Panthéon, y fit transporter 28 chars des ossements de martyrs enlevés des catacombes et le dédia à Dieu sous le nom de Notre-Dame-des-Martyrs. Ce n'était pas encore la fête de tous les saints. Ce ne fut qu'au 9^e siècle que le pape Grégoire IV lui donna l'étendue qu'elle a aujourd'hui, en dédiant l'une des chapelles de la basilique de Saint-Pierre en l'honneur de tous les saints. De là, cette fête fut célébrée en Allemagne, puis passa en France et devint universelle au 1 novembre. " Vous devez n'aspirer qu'au ciel et y élever toujours votre esprit et votre cœur, parce que vous n'êtes que pour le ciel et que vous ne trouverez de parfait repos que dans le ciel, " disait saint Jean-Baptiste de la Salle à ses religieux.

Fête de la TOUSSAINT, double de 1^e cl. avec Oct. ; préf. commune. — Après les vêpres du jour, l'on chante celles des morts, sans encensement au *Magnificat*.

Le samedi, 2 novembre

Un saint ermite rencontrant un jour un religieux franciscain le pria de dire à saint Odilon, abbé du monastère de bénédictins à Cluny (France), que les démons se plaignaient du nombre d'âmes que ses religieux délivraient du purgatoire. C'est qu'en effet ce saint religieux avait une grande charité envers les âmes souffrantes du purgatoire et ne cessait de les soulager, lui et ses moines, par tous les moyens que l'Eglise mettait à

leur disposition. A cette nouvelle, en 998, l'abbé Odilon se hâta d'instituer la fête de la Commémoration des morts dans tous les monastères qui relevaient de son obéissance. Le monde applaudit au décret de saint Odilon, Rome l'adopta et il devint la loi de l'Eglise. Elle se célébra dès lors le 2 novembre (ou lorsque c'est un dimanche, le lendemain). C'est ainsi que la fête des enfants qui triomphent est immédiatement suivie de la fête de leurs frères qui souffrent. On se réjouit avec les premiers, mais aussitôt on pleure avec les autres. Il n'y a que dans l'Eglise qu'on trouve de si douces et si délicieuses harmonies. Les moyens que l'Eglise nous propose pour secourir ces âmes que Dieu achève de purifier par les souffrances, sont la prière, le saint sacrifice de la messe, le jeûne, les mortifications, les aumônes, toutes les bonnes œuvres et particulièrement les indulgences si faciles à gagner.

Messe de *Requiem* solennelle, double, propre au 2 novembre ; une seule oraison, préface commune. Après la messe, (instruction et) absoute (sans le v. *Anima ejus*, ni le *De profundis* au retour).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 3 novembre, saint Hubert.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 3 novembre, saint Malachie, (Maye).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 28 octobre, saint Simon ; du même jour, saint Jude.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 29 octobre, saint Narcisse.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 3 novembre, saint Malachie (Melbourne) ; du même jour, saint Hubert (Spalding).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 3 novembre, saint Malachie (Orms town).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 29 octobre, saint Narcisse (Rockliff).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 30 octobre, saint Alphonse-Rodriguez.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	26	OCTOBRE	—	Saint-Joseph à Montréal.
LUNDI,	28	"	—	Académie Sainte-Catherine, Paroisse Saint-Vincent-de-Paul.
MERCREDI,	30	"	—	Pensionnat Saint-Basile.

ADHESION DE L'EPISCOPAT CANADIEN
AUX ENSEIGNEMENTS DU SAINT-SIEGE
SUR LES DOCTRINES MODERNISTES

LA *Semaine religieuse* est heureuse de mettre sous les yeux de ses lecteurs la lettre collective que, lors de leur réunion à Québec pour le Conseil de l'Instruction Publique, Nos Seigneurs les archevêques et évêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, ont adressée à Sa Sainteté le Pape Pie X, à l'occasion des actes récents par lesquels l'Eglise a condamnée les erreurs modernistes. Ce que nos évêques pensent, nous le pensons ; ce qu'ils réprouvent, nous le réprouvons ; ce qu'ils approuvent, nous l'approuvons ; ce qu'ils croient, nous le croyons. Tout autre commentaire serait ici inopportun.

On remarquera que ce grave document porte la signature de quatorze pasteurs ayant charge d'âmes, c'est-à-dire de tous ceux qui siègent au Conseil de l'Instruction Publique. Nos Seigneurs d'Ottawa et de Pembroke, qui n'avaient pu se rendre à la réunion du Conseil à Québec, ont été heureux subséquemment de concourir avec leurs collègues à cet acte d'adhésion aux enseignements émanés de la Chaire Apostolique.

LETTRE

DE NOS SEIGNEURS LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES

— A —

NOTRE SAINT-PERE LE PAPE PIE X

A Sa Sainteté

Pie X, Pape.

Très Saint-Père,

Les archevêques et évêques canadiens réunis actuellement en conseil dans les intérêts de l'instruction publique, sont heureux de profiter de cette circonstance pour déposer aux pieds de Votre Sainteté, en même temps que l'hommage de leur soumission respectueuse et de leur vénération filiale, l'assurance de leur adhésion pleine et entière aux derniers enseignements émanés de la Chaire Apostolique.

Ce n'est pas, en effet, sans une satisfaction bien vive qu'ils ont pris connaissance des deux actes par lesquels Votre Sainteté, justement émue des dangers qui menacent la foi chrétienne, vient de condamner et de stigmatiser le modernisme avec les principales opinions erronées issues de cet audacieux système.

Déjà l'un des plus illustres prédécesseurs de Votre Sainteté, Pie IX, de sainte mémoire, avait crû devoir, dans son immortel *Syllabus*, dénoncer et flétrir les erreurs les plus accréditées de son temps, tendant à introduire dans la religion un naturalisme pervers et à bannir Dieu de la société.

L'esprit de nouveauté qui travaille si profondément notre époque ne s'est pas arrêté là ! Il s'est mis à la recherche de

nouveaux systèmes et il a engendré de nouvelles erreurs, plus graves, plus pernicieuses, plus radicales encore que les précédentes.

Sous le couvert d'une philosophie relativiste et évolutionniste, qui donne place à toutes les opinions et consacre toutes les aberrations, on s'est attaqué à la notion fondamentale de la foi. On a nié son immutabilité ; on a fait des dogmes chrétiens un produit variable de l'effort subjectif de la conscience toujours en travail de nouvelles conceptions scientifiques et religieuses.

Ce système novateur, appliqué à l'Eglise, porte directement atteinte à son organisation et entame l'efficacité de son magistère sacré ! Il ne respecte pas même l'inviolable autorité des Divines Ecritures et des Traditions autorisées par lesquelles il a plu à l'Esprit-Saint de nous manifester la vraie doctrine.

Depuis quelques années, que de catholiques imprudents, enclins aux concessions doctrinales et avides de nouveautés périlleuses, buvaient sans défiance, à ces sources empoisonnées, l'erreur et le mensonge !

Votre Sainteté a vu le mal et en a mesuré toute l'étendue. Le Décret *Lamentabili sane exitu* et la récente Encyclique sur le Modernisme figureront parmi les Actes les plus glorieux du Saint-Siège, comme deux impérissables monuments de fermeté, de clairvoyance et de sagesse.

Nous adhérons nous-mêmes, Très Saint-Père, du plus profond du cœur, à tout ce que votre parole apostolique nous y enseigne, et nous voulons en même temps que tous nos prêtres, tous nos fidèles instruits, donnent à cette parole auguste l'assentiment le plus complet et le plus empressé !

C'est dans ces sentiments que nous faisons les vœux les plus sincères pour le succès de la grande œuvre de restauration religieuse et sociale entreprise par Votre Sainteté et que nous

la prions de nous bénir, nous et toutes les âmes dont la direction nous est confiée.

De Votre Sainteté,

les fils très humbles et très obéissants,

(Signé) † I. THOMAS, arch. d'Ottawa,
 † L.-N. arch. de Québec,
 † PAUL, arch. de Montréal,
 † N.-Z. LORRAIN, év. de Pembroke,
 † A.-A. BLAIS, év. de S. G. de Rimouski,
 † J.-C. McDONALD, Bp of Charlottetown,
 † MICHEL-THOMAS, év. de Chicoutimi,
 † JOSEPH-MÉDARD, év. de Valleyfield,
 † PAUL, év. de Sherbrooke,
 † F.-X., év. des Trois-Rivières,
 † J.-L. HERMANN, év. de Nicolet,
 † JOSEPH-ALFRED, év. de Joliette,
 † GUSTAVE, vic. ap. du Golfe Saint-Laurent,
 † A.-X., év. de Saint-Hyacinthe.

* * *

LETTRE DE MGR L'ARCHEVEQUE

A Notre Saint-Père le Pape Pie X

ET REPOSE DE SA SAINTETE

Après la lettre de Nos Seigneurs les archevêques et évêques à Sa Sainteté, dont nous avons donné la teneur, nos lecteurs aimeront à connaître celle que Mgr notre archevêque avait écrite au Saint-Père, dès le 29 août, à l'occasion du décret *Lamentabili sane exitu*, et

aussi la réponse, si pleine de sens et si bienveillante, que Son Eminence le cardinal Merry del Val, au nom de Sa Sainteté Pie X, a adressée à Monseigneur à la date du 16 septembre.

Ce sont là des documents précieux, qui intéressent la vie du diocèse. D'autant mieux qu'on y trouve, à notre intention, la réaffirmation des immortels principes que l'encyclique *Pascendi dominici gregis*, après la décret *Lamentabili sane exitu*, a si solennellement rappelés au monde chrétien.

Ces deux lettres ont été écrites en latin, nous en donnons une traduction autorisée.

Très Saint-Père,

Nous avons reçu avec une parfaite soumission et avec beaucoup de joie le décret du Saint-Office *Lamentabili sane exitu*, que Votre Sainteté, en le confirmant, a donné au monde comme un phare lumineux. On peut dire une fois de plus : « tu as frappé au sommet la demeure de l'impie, tu en a mis à nu le fondement ». Vous projetez le rayon qui émane du Siège Apostolique sur les erreurs cachées sous le nom d'une fausse science.

En effet que peut avoir de commun avec le développement doctrinal esquissé par Vincent de Lérins, une évolution de dogmes que le Christ même aurait ignorés — car telle est la prétention sacrilège des agnoètes modernes pires que les anciens — dogmes issus du germe évangélique auquel les années auraient adjoint, par une sorte d'alluvion, de nouveaux chapitres, de nouvelles paraboles, des théories philosophiques, des rites sacramentels ?

Vouloir substituer à la révélation immuable, une intelligence toujours en travail ; à la tradition, une conscience qui progresse ; aux mystères, des ombres et des symboles ; à l'Eglise,

colonne et appui de la vérité, une société qui grandit par sa propre vertu ; pousser enfin l'impiété jusqu'à mettre au lieu et place du Christ Dieu et homme qui était hier, qui est aujourd'hui, qui sera le même à jamais, un idéal de perfection humaine, enveloppé d'images messianiques et de conceptions métaphysiques, c'est faire revivre toutes les pires hérésies jusqu'à ne laisser de la religion qu'un sentiment aveugle qui peut avoir l'apparence de la piété mais qui en détruit l'essence.

C'est le mérite et l'excellence du décret pontifical de ramasser les erreurs éparses et de les faire apparaître comme un corps de doctrine, animées d'un seul et même esprit, et qui, de l'abus de la critique et d'une fausse notion de l'évolution, mènent insensiblement à la ruine totale de la foi.

Il est vrai, Très Saint-Père, que, par un singulier bienfait du ciel, il n'y a ici absolument personne qui songe à concevoir de telles impiétés ou à les exprimer par la parole ou par la plume. Mais les semences d'erreur ont des ailes et passent aisément d'un continent à l'autre. Nous ne sommes donc pas moins redevables à Votre Sainteté, et notre adhésion n'est ni moins empressée ni moins parfaite à la doctrine que contredisent les soixante-cinq propositions réprouvées. Cette doctrine, nous y croyons et nous la professons ; c'est notre vœu le plus cher de ne nous en éloigner jamais en rien.

Nous prions ardemment Votre Sainteté de vouloir bien nous confirmer dans cette disposition, en daignant nous accorder sa bénédiction apostolique.

De Votre Sainteté,
le serviteur et fils très humble,
très dévoué et très soumis,

(signé) † PAUL, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

29 août 1907.

*
* *

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur

Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Cette parfaite conformité de sentiments où, vous et le clergé de votre diocèse, vous vous félicitez d'être avec le Siègle Apostolique, relativement aux erreurs modernes qu'il vient de réprover, a été un grand sujet de joie et de consolation pour le Souverain-Pontife, qui n'a rien tant à cœur que la docilité de ses enfants et leur attachement inébranlable à la foi. Il vous en remercie donc du fond du cœur, et en tire le plus heureux présage du catholicisme dans votre diocèse.

Aussi bien, se détourner avec dédain de ces artisans de doctrines nouvelles, qui, enorgueillis de leurs propres idées, s'efforcent de séduire les âmes simples et de les faire dévier du droit chemin de la vérité, n'est-ce pas le signe d'une volonté bien arrêtée et de la très noble détermination de conserver intact et immaculé le trésor de la foi ?

Comme rien n'est plus honorable qu'une pareille disposition, le Saint Père s'en réjouit donc, et, comme gage de sa bienveillance sans borne, il vous accorde de tout cœur, à vous et à votre troupeau, la Bénédiction Apostolique.

Permettez-moi de vous offrir l'expression de ma profonde gratitude pour la fraternelle sympathie que vous m'avez témoignée, à l'occasion des outrages dont j'ai été l'objet dans ces derniers temps (1).

Je saisis avec empressement cette occasion qui m'est offerte de vous renouveler l'assurance de mon entier dévouement à Votre Seigneurie.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

Rome. 16 septembre 1907.

(1) Mgr l'archevêque, en même temps qu'il écrivait au Saint-Père, avait exprimé au cardinal secrétaire d'Etat, dans une lettre personnelle, ses meilleures sympathies à l'occasion des divers attentats dont Son Eminence avait été victime et dont toute la presse avait parlé.

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES



Le dimanche, 6 octobre, avait lieu chez nos Petites Sœurs des Pauvres, à la rue des Seigneurs, tout juste au-dessus de la ligne du C. P. R. et face à la partie la plus bruyante de la ville, la cérémonie de bénédiction d'une « aile » nouvelle — à elle seule aussi considérable que le reste de l'édifice — ajoutée récemment à l'important établissement de charité que tous connaissent et qui, à bon droit, est ou devrait être si populaire.

La première page de l'histoire de cette communauté à Montréal a été écrite, il y a bientôt vingt ans, en 1888, dans une Revue d'alors, le *Canada Français*. Elle était signée par M. l'abbé P.-N. Bruchési, aujourd'hui notre archevêque. « La maison destinée aux Petites Sœurs (rue Farfar), écrivait-il, ne pourrait guère contenir plus de soixante pauvres. Laissons faire ; nous ne sommes qu'au début : il ne se passera pas un demi siècle avant que nous ayons vu le vaste hospice rêvé ». Et hier, après vingt ans seulement, Monseigneur et ceux qui l'accompagnaient ont pu voir déjà « le vaste hospice rêvé » !

Aux importants locaux qui existaient, une aile nouvelle a donc été ajoutée—ce qui représente \$60,000 ajoutés à \$50,000—; cela permettra aux « chers Petits Vieux » et aux « chères Petites Vieilles » d'être un peu moins à l'étroit et de voir peut-être augmenter leur nombre jusqu'à 200, de 150 qu'ils sont actuellement. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusion, presque toutes les places sont retenues à l'avance. Surtout qu'on n'aille pas frapper à la porte, comme cela se fait parfois, avec l'idée que les Petites Sœurs sont obligées de recevoir tout le monde, parce qu'elles ont une grande maison. Cette maison, il faut qu'elles la paient d'abord, ce qui est un avis pour les âmes charitables, et il convient de se souvenir aussi que même une

grande maison peut être trop petite dans une grande ville...., ce que certaines gens oublient facilement.

Mais il reste vrai que « le vaste hospice rêvé » de jadis existe bel et bien et que la cérémonie de bénédiction de « l'aile nouvelle » a été vraiment impressionnante.

Si l'on ne savait pas, de par l'enseignement du Christ et de son Eglise, que la charité est divine, l'œuvre des Petites Sœurs suffirait pour l'apprendre au monde. Son développement, à cette œuvre, qui a jailli, il y a 68 ans, du cœur d'un prêtre, et est sortie, comme disait Maxime du Camp, « du grabat d'un paralytique et de la sébile d'un mendiant », est absolument incompréhensible autant qu'admirable. Recevoir des vieillards pauvres, les loger, les vêtir, les nourrir, les soigner jusqu'à leur mort, et cela rien qu'en quêtant, sans avoir aucun revenu fixe, aucun pensionnaire, aucune rente, et, en même temps, se multiplier, en trois quarts de siècle à peine, jusqu'au nombre de près de 5,000 religieuses, réparties en plus de 300 maisons, sises en tous pays, même en Chine : voilà qui n'est pas facile à comprendre, pour qui ne connaît que les règles de l'arithmétique humaine !

Ici, à Montréal, les Petites Sœurs ont dû héberger, depuis vingt ans, de 1,100 à 1,200 vieux et vieilles. Il leur en meurt une quarantaine par année, et elles en ont de 140 à 150 en permanence. Combien cela leur coûte-t-il ? On leur pose la question. Elles répondent en souriant qu'elles ne savent pas. Mais elles savent que leurs quêtes leur suffisent tout juste pour vivre au jour le jour ; mais elles savent qu'il leur faudrait quelques dons généreux pour solder les frais de construction dus à leur maison mère ; mais elles savent que pour faire ici du bien à nos pauvres, il leur faut payer à la ville la *taxe de l'eau* et la *taxe dite des améliorations*... ce qui vraiment est incroyable.

A trois heures donc, ce dimanche d'octobre, Monseigneur bénissait « l'aile nouvelle ». Plusieurs prêtres, des sulpiciens et des franciscains surtout, faisaient cortège à Sa Grandeur. Des petits « moines » de l'Ecole Séraphique, à la mine éveillée sous la bure, et dont le blanc cordon noué dépassait le surplis sur la robe brune, servaient l'archevêque, tandis que leurs « frères » chantaient au jubé de l'orgue.

Outre les 17 Petites Sœurs et leurs 150 vieux ou vieilles, plusieurs amis de l'œuvre assistaient, quelques-uns, Monseigneur devait le remarquer dans son allocution, des amis de la première heure, de ceux qui, avec les Pères Rédemptoristes, reçurent les Petites Sœurs il y a vingt ans (1).

Le *Veni Creator* ayant été chanté dans la chapelle, Monseigneur, précédé du clergé et suivi de la foule, parcourut les quatre étages des nouveaux locaux, aspergeant et bénissant, pendant qu'on chantait le *Miserere*, le *Magnificat* et les invocations au Cœur de Jésus, au Cœur de Marie et à saint Joseph.

De retour au pied de l'autel, Monseigneur fit en français une allocution. M. l'abbé McShane, p. s. s., parla ensuite en anglais.

* * *

« Dieu est charité : *Deus charitas est*, disait Monseigneur. Cette définition si pleine de sens est de l'apôtre saint Jean. Personne, avant le christianisme, n'aurait su si bien dire. Que Dieu fut puissant, juste, bon, on le comprenait ; même chez les païens, on pensait ainsi de certaines divinités. Mais que Dieu fut amour ? Il a fallu le Christ pour nous le faire entendre... »

« Autrefois, on avait de la bienveillance pour les siens, pour

(1) Parmi les laïques présents nous avons reconnu : l'Hon. Curran, l'Hon. Guérin, M. le notaire Jobin, M. McCrory, M. l'échevin J.-B.-A. Martin, M. Isaac Craig, M. l'architecte Doran.....

ses parents, pour ses amis ; mais aimer les pauvres, les malheureux, les faibles, les indifférents, les ennemis même, qui l'eut voulu ? Jésus a proclamé la loi de charité. Après Dieu, il faut aimer son prochain. Ses disciples ont cru à sa parole, parceque son exemple en garantissait la vérité. Nous avons cru à la charité, dit saint Jean : *Et nos credidimus caritati* ». *

Monseigneur touche alors à l'histoire de la charité dans le monde. Il dit, comment elle s'est inscrite au cœur des générations humaines, dans des monuments qui l'immortalisent. Il parle des hôpitaux, des hospices, des Hôtel Dieu, si bien nommés. Il en arrive à noter que, pour être plus active, la charité s'est un jour spécialisée. « Il y eut, dit-il, des spécialistes de la charité. Pour chaque misère une œuvre naissait, pour chaque catégorie de malheureux une élite se donnait..... »

Vint le tour des vieillards ! Non pas, sans doute, qu'ils eussent été délaissés le long des siècles chrétiens ; mais l'œuvre quand même n'était pas de trop... S'il y avait beaucoup de « pauvres vieux et de pauvres vieilles sans abri » à Saint-Servan, en 1840, quand l'abbé Lepailleur fonda les « Petites Sœurs », il y en avait ailleurs aussi ! Les événements l'ont bien prouvé. Qu'auraient pensé de cette œuvre les élégants écrivains de l'antiquité païenne, eux qui voulaient qu'on se débarrassât des vieux ?.....

L'occasion était tentante de refaire brièvement l'histoire de la fondation de Saint-Servan et de ses développements merveilleux. Monseigneur s'y donna avec une émotion qui amena, vers la fin de son allocution des sanglots dans sa voix et des larmes dans ses yeux.

Ce fut surtout quand il remercia les Petites Sœurs de Mont-réal de tout ce qu'elles font, avec une délicatesse si maternelle et si vraie, pour les vieux et vieilles qu'elles ont ramassés par les chemins tourmentés de la vie, afin de les faire se recueillir

avant de mourir, dans cet asile qui n'est rien autre chose « qu'un vestibule du ciel » !

* * *

Nous voudrions analyser aussi la forte et si vivante allocution de M. l'abbé McShane.

Et d'abord, qu'on nous permette une confidence. Quand les Petites Sœurs arrivèrent à Montréal, il y a vingt ans, la *grande voiture noire*, que tout le monde connaît, dont elles avaient besoin pour aller à la quête, leur fut donnée par un honorable ministre du gouvernement. Coïncidence intéressante, cet « honorable » c'était l'oncle du jeune et éloquent prédicateur de l'autre jour, l'honorable J. McShane. M. l'abbé parlait donc de source, en faisant l'éloge de la charité et celui des Petites Sœurs.

Cette vertu magnifique de la charité, disait-il, a son fondement premier dans la tendance si naturelle à l'homme d'aimer ce qui est beau, et elle a son expansion et son couronnement dans la vue surnaturelle, chez les pauvres, de la beauté divine dont leur âme porte le reflet — leur âme qui est à l'image du Créateur et a coûté le sang du Christ !

Puis, le prédicateur nous montrait un Pierre Claver, dans son apostolat chez les nègres de Carthagène, cherchant des âmes à transformer, une Elizabeth de Hongrie ne jugeant pas indigne de son rang royal de s'incliner devant les frères souffrants du Roi des rois.

M. l'abbé McShane nous parla ensuite de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, de leurs débuts modestes à Montréal, de leurs succès et de leur inlassable constance. Il raconta—détail vécu—comment jeune élève de seconde au Collège de Montréal, à l'arrivée dans notre ville de ces héroïnes de la charité, il avait eu, avec ses confrères, à traduire en vers latins une belle page de notre *Semaine*, due à la plume de M. l'abbé Bruchési.....

« Monseigneur, ajoutait-il, ce doit être pour vous une douce consolation, au milieu des soucis de votre charge, de penser à l'admirable coup d'œil qu'offre aux regards de l'étranger votre ville épiscopale, avec ses nombreux temples à Dieu et ses innombrables institutions de charité ».

Quelle leçon chrétienne en effet se dégage de la mise en pratique de l'amour des pauvres !

« Ah ! oui, terminait M. l'abbé McShane, aimons les pauvres ! A l'heure de la mort et devant Dieu, ce sera la grande consolation de nos âmes d'avoir connu la charité et d'avoir été miséricordieux ».

* * *

Après l'exercice du Rosaire, la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Mgr l'archevêque, vint clore cette touchante cérémonie, dont le souvenir vivra.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Paméla Drapeau-Sainte-Elizabeth, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Napoléon, née Marie-Exilma Hébert, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Joseph Lavoie, professe coadjutrice, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Hochelaga.

Sœur Sainte-Alodie, née Rose de Lima Boire, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Vitaline Léveillé dit Thibault, religieuse converse, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Montréal.

M. Joseph Préville, décédé à Joliette.